

Maître DRAILLARD Michel - Avocat
68, avenue de Grasse
06400 CANNES

Nice, le 1er juin 2023

Maître,

Suite à votre demande de renseignements, je vous informe que la parcelle suivante, située sur la commune de Nice, est au regard de l'assainissement public :

1. DESSERVIE PAR LE RESEAU D'EAUX USEES :			
Références cadastrales	Oui	Non	Observations
LB 352	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Si la propriété est équipée d'une installation d'assainissement non collectif, il appartient au propriétaire ou à son mandataire de faire *une demande de diagnostic d'une installation d'assainissement non collectif*, formulaire et modalités de contrôle à demander par courriel à l'adresse suivante : contact@eaudazur.com

Veillez agréer, Maître, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur du Patrimoine



Olivier MACCAGNAN

